

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 3872

présenté par

Mme Jourdan, Mme Thomin, M. Potier, M. Echaniz, M. Delautrette, M. Garot, M. Naillet,
M. Bertrand Petit, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux,
M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Olivier Faure, M. Guedj, M. Hajjar,
Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,
Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les
membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER

À l’alinéa 9, substituer aux mots :

« alimentaire en viandes des Français, »

les mots :

« des Français en produits issus d’élevage durables dans tous les lieux de consommation ainsi que la structuration de ces débouchés, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à souligner l’enjeu corollaire au maintien de l’élevage durable, qui est d’assurer l’approvisionnement en produits issus d’élevages durables de tous les lieux de consommation, notamment la restauration hors domicile (RHD).

La consommation totale de viande des Français est demeurée stable entre 2012 et 2022 autour de 85kg/hab/an mais la consommation de viande de poulet progresse, elle, fortement, pour atteindre 22,5 kg/hab/an, pour la première fois devant la viande bovine, (Agridées, 2024) et pour plus de 50 %, issue d’importations (intra-UE pour l’essentiel).

On observe donc la substitution de consommation de viande bovine produite en France, par la consommation de volaille standard majoritairement importée. Comme le souligne l'Interprofession de la volaille (ANVOL), « la croissance des importations est en effet à mettre en parallèle avec l'augmentation de la part de la restauration Hors Domicile dans la consommation globale des volailles en France ».